

Communiqué de presse
Poitiers, le 11 juillet 2019

Eaux de Vienne appelle à la modération des usages de l'eau potable

La situation hydrométrique et hydrologique depuis près d'un an reste toujours déficitaire pour les ressources en eau du département, comme ailleurs en France.

Ce début d'été a, qui plus est, connu un épisode intense de canicule qui a aggravé la situation avec une précocité inhabituelle.

Chaque semaine, le syndicat suit le niveau de ses ressources et reste vigilant sur les évolutions.

Les 130 points de captages utilisés par le syndicat pour alimenter en eau l'ensemble de ses abonnés ne présentent encore à ce jour aucune menace pour l'alimentation en eau potable.

La solidarité avec les autres usagers de l'eau qui sont en restriction aujourd'hui, nous pousse à contribuer à l'effort collectif de préservation des milieux naturels et en particulier des ressources en eau.

L'anticipation des semaines à venir nous conduit à sécuriser davantage l'approvisionnement en eau potable des territoires sur la fin de l'année.

En partage d'informations permanentes avec les services de l'Etat (Préfecture, DDT, ARS..) et avec Grand Poitiers (direction de l'eau), **le syndicat appelle ses abonnés, les communes, les industriels, à modérer les usages de l'eau potable** et à reporter les usages dit "de confort" à une période plus propice comme par exemples :

- Le lavage des véhicules,
- Le remplissage des piscines,
- Le lavage des voies et trottoirs,
- Le nettoyage des façades et terrasses,
- L'arrosage des espaces verts publics et privés,

Nous préconisons également que chaque jour, de 9h à 19h, hors dispositifs d'arrosage économes en eau de type micro irrigation ou goutte à goutte, ne soient pas réalisés :

- La mise à niveau d'eau des piscines,
- L'arrosage des terrains de sports,
- L'arrosage des jardins d'agrément des particuliers, y compris les potagers.

Le président du syndicat Eaux de Vienne appelle chaque citoyen et chaque usager à être vigilant et économe dans sa consommation d'eau, en favorisant notamment autant que possible le recyclage. Faire preuve de civisme dans sa consommation quotidienne d'eau, c'est préserver pour chacun les biens précieux que sont la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Selon l'évolution dans les prochaines semaines sur certains secteurs du niveau de nos ressources et du niveau de prise en compte des préconisations indiquées ci-dessus, les élus du syndicat et les maires des communes du territoire pourraient prendre des mesures plus restrictives.

Contact Presse

Christine Petit

Attachée de communication

05.49.61.61.37 - 06 69 69 30 72

communication@eauxdevienne.fr

Infos et conseils aux abonnés à retrouver sur notre site internet et notre page Facebook.

Eaux de Vienne-Siveer - 55, rue de Bonneuil-Matours - 86 000 Poitiers
Tél. : 05 49 61 16 90 - contact@eauxdevienne.fr – site : www.eauxdevienne.fr

Votre service public de l'eau

La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.